

également partie du conseil d'administration, qui conseille le haut-commissaire dans l'exécution de ses fonctions.

Le principal but du haut-commissariat, au moment de sa création, était de venir en aide aux réfugiés en Europe. On espère maintenant que les principaux programmes d'assistance aux réfugiés européens auront été remplis en 1965. Dans l'entre-temps, d'autres problèmes de même nature ont surgi, particulièrement en Afrique, et plus d'un million de réfugiés bénéficient de l'assistance du haut-commissariat sous une forme ou sous une autre.